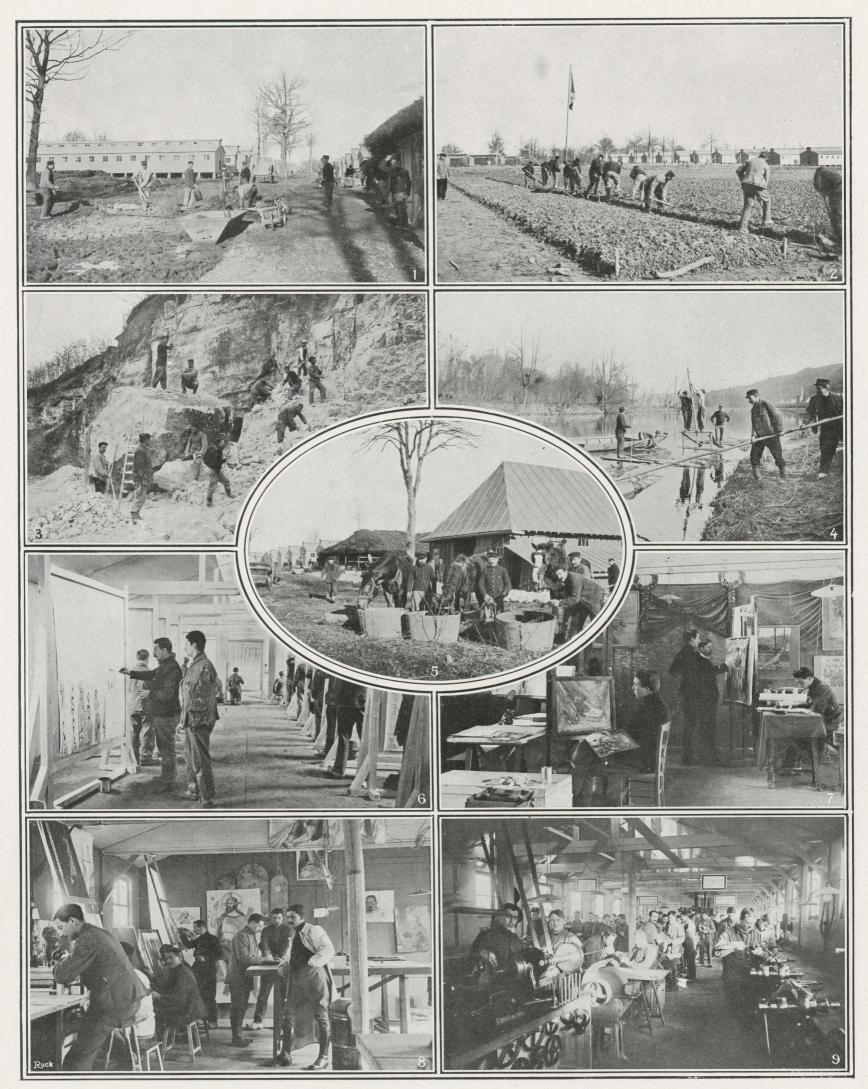
La Rééducation des Mutilés - Training of Maimed Men



L'Institut militaire des Invalides et Orphelins de la guerre de Port-Villez, fon de par le Gouvernement belge en 1915, est un des premiers instituts de rééducation des mutilés qui aient été créés. Il est considéré comme un établissement modèle. 1. L'aménagement des routes de l'Institut par les mutilés eux-mêmes 2. Section d'horticulture. 3. Les auxiliaires du génie au travail dans la carière de l'Institut. 4. L'exploitation forestière. Les chevaux de la ferme à l'abreuvoir. 6. L'atelier de peinture : imitation de bois et marbres. 7. L'atelier de peinture décorative. 8. L'atelier de peinture sur verre, 9. L'atelier d'ajustage.

The military Institute for Invalids and War Orphans at Port-Villez. founded in 1915 by the Belgian Government, has been one of the first schools for the training of crippled men, and opened during the war It is generally regarded as a model school. 1. The roads being arranged by the crippled themselves. 2. The gardening section. 3. Auxiliary engineers at work in the Institute's quarry. Woodmen at work 5. Watering the farmhorses. 6 The painting shop: imitating woods and marbles. 7. Workshop for decorative painting. 8. Workshop for glass painting. 9. Fitting shop.

La Rééducation des Mutilés.

USSITOT que le problème de la rééducation des mutilés se posa en France, on songea à l'exemple belge. C'est en Belgique, en effet, à Charleroi, que fut créé le premier Institut de rééducation des mutilés de l'industrie. Aussi, quand M. Herriot, maire de Lyon, fonda le premier Institut de rééducation des victimes de la guerre, est-ce à M. Bastègne, secrétaire général de l'Université du travail de Charleroi, qu'il en confia la direction. Ce sont les méthodes belges, perfectionnées, modifiées, adaptées aux circonstances qui ont été appliquées partout. Appelé à s'occuper des mutilés de son armée, le gouvernement belge a créé pour eux, à Port-Villez, près Vernon, une véritable Institution modèle qui a déjà rendu les plus grands services. L'Institut de Port-Villez a été installé sur un vaste terrain dominant la Seine, terrain mis rapidement à la disposition de l'armée par un Belge habitant le pays; il a été aménagé par le génie et en grande partie par les mutilés eux-mêmes. Quarantedeux métiers y sont enseignés, et tous les mutilés de l'armée belge sont obligés d'y passer, l'expérience ayant montré que, dans un grand nombre de cas, le mutilé, cédant au découragement, ou craignant, malgré toutes les assurances que le fait de sa rééducation professionnelle ne permette de diminuer sa pension, répugne à apprendre un nouveau métier ou à réapprendre le sien. C'est pourquoi les mutilés belges ne sont pas réformés, mais mis en instance de réforme, de façon qu'ils restent sous l'autorité militaire jusqu'au moment où ils sont définitivement aptes à rentrer dans la vie civile. Cette autorité s'exerce, d'ailleurs, aussi paternellement que possible. Ce n'est qu'après une sorte d'examen psychologique du mutilé qu'on examine avec lui s'il y a lieu de le rééduquer dans son ancien métier, ou de lui en apprendre un nouveau. Le choix de la nouvelle profession est déterminé, non seulement par les conditions psychologiques dans lesquelles se trouve le mutilé, mais aussi par les conditions sociales dans lesquelles il sera appelé à vivre après la guerre. On cherche à le diriger vers les métiers d'avenir et, autant que possible, à utiliser pour sa rééducation, ses connaissances antérieures. D'un carrier, trop faible pour manier le pic, on fait un praticien; d'un charpentier, un ébéniste ; d'un maçon, un dessinateur d'architecte ; d'un laboureur, un fleuriste. Le point de vue pédagogique est assurément celui qui domine à Port-Villez; c'est l'intérêt, l'avenir du mutilé que l'on a d'abord en vue. Cependant, si l'Institut est un centre d'éducation, c'est aussi un centre de production. Dès que le mutilé est apte à fournir un travail sérieux, il entre à l'atelier et reçoit un salaire. L'Institut travaille pour les divers services de l'Etat belge, ainsi que pour les particuliers, et son originalité est de présenter le triple caractère d'une école prosessionnelle, d'une usine et d'un hôpital. Une heureuse entente de l'organisation des services fait qu'aucun de ces caractères ne nuit aux autres, ni n'empiète sur les autres.

L'institut de Port-Villez est une création de l'État; le dépôt des Invalides de Sainte-Adresse est dû à l'initiative privée. Au lendemain de la bataille de l'Yser, alors que le Ministère de la Guerre, courant au plus pressé, songeait avant tout à réorganiser l'armée, à la réapprovisionner en matériel et en munitions, les éclopés, les mutilés de l'armée

belge qui avaient recu eur exeat des hôpitaux, ne sachant guère où aller, s'étaient adressés à seu M. Schollaert, président de la Chambre des Représentants. Ému de leur situation, celui-ci demanda au Ministre de la guerre l'autorisation de les réunir à Sainte-Adresse dans un dépôt spécial où ils seraient logés, nourris, et où ils recevraient les soins médicaux nécessaires à leur état. Ce sut le noyau de l'œuvre de Sainte-Adresse qui, installée dans les baraquements que le département des Travaux Publics avait préparé en vue de la réoccupation des régions dévastées, est devenue peu à peu un véritable Institut de rééducation qui double celui de Port-Villez. M. Schollaert qui mit à l'organisation de cette entreprise tout son zèle et tout son soin, avait réuni de sa seule initiative les capitaux nécessaires à l'outillage, mais l'œuvre soutenue et patronnée par le gouvernement n'en a pas moins un caractère officiel; elle a adopté les mêmes méthodes que Port-Villez, et elle a obtenu les mêmes succès. Quand la mort a frappé son fondateur, il avait pu la voir en pleine prospérité. Le dépôt des Invalides de Sainte-Adresse rend aujourd'hui les plus grands services. Il abrite de six à sept cents blessés et inaptes qu'il fait travailler et dont il assure la rééducation professionnelle.

A la liste des œuvres belges fondées en France en faveur des Invalides de la guerre, il faut citer encore le « Home Universitaire » de Paris.

En même temps que l'Institut de Port-Villez, le Ministère de la Guerre avait créé à Mortain un établissement destiné à recevoir les soldats invalides appartenant aux professions libérales et spécialement les étudiants qui eussent désiré continuer leurs études. Mais on s'aperçut bientôt que le nombre de ces jeunes gens n'était pas suffisant pour justifier l'entretien d'un corps professoral considérable et il parut plus expédient de fonder à Paris un « Home Universitaire » qui procure aux étudiants en instance de réforme la table et le logement moyennant une rétribution de 2 fr. 50 payée par l'État. Installé dans un immeuble de l'avenue de Saint-Mandé, cet établissement, dirigé par M. Émile Brunet, ministre sans portefeuille, abrite une trentaine d'étudiants qui suivent les cours des Facultés de Paris.

Chymon Wilstery

LA BELGIQUE EN GUERRE

